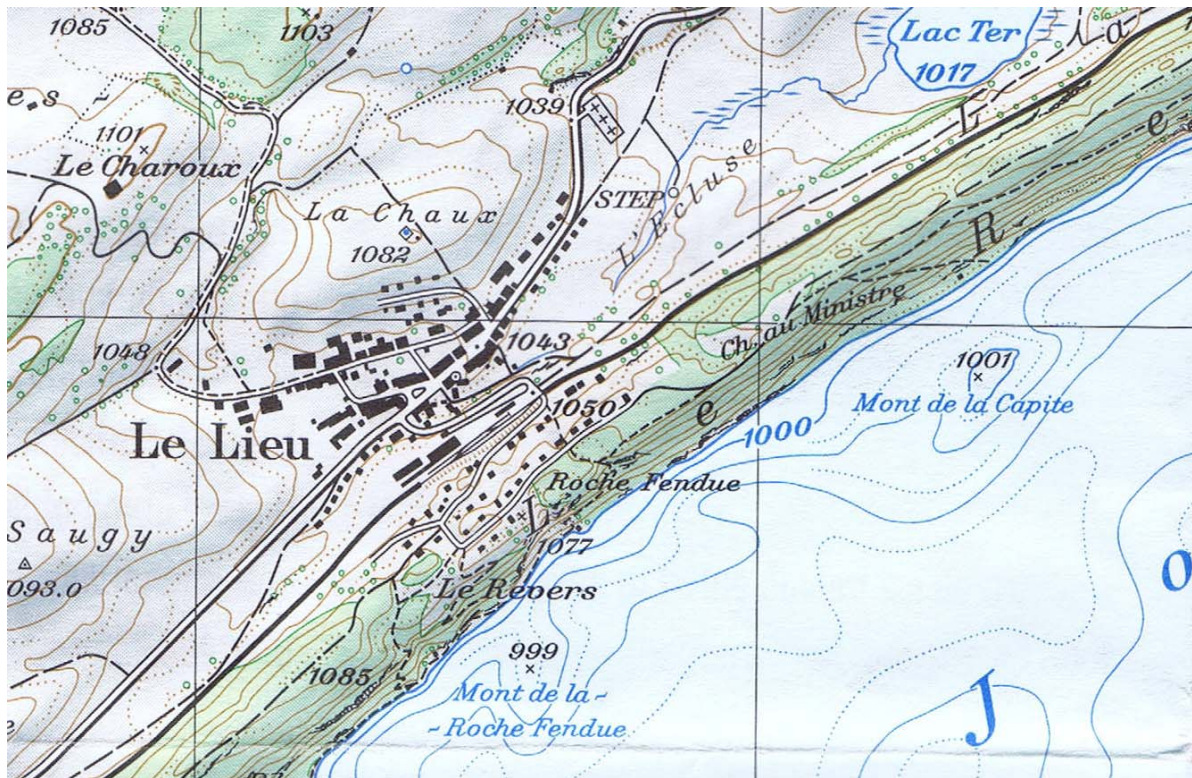


## Le Chemin au (ou du) Ministre

Le curieux que le nom de ce chemin intrigue, sachant à peu de chose près où le trouver dans les côtes du Revers dominant le lac de Joux, à proximité du village du Lieu, aura pour premier et bon réflexe de prendre sa carte au 1/25 000 afin de déterminer quelle sera la voie la plus courte pour gagner le début de cette jolie sente. Ainsi que dessous :



Carte fédérale 2000, au 1/25 000 sur l'original.

Il tentera ensuite d'en savoir plus sur ce petit chemin en consultant sa bibliothèque combière. Il compulsera entre autres ouvrages, ceux qu'Auguste Piguet, professeur, à consacré à l'église du Lieu. Il s'étonnera de chercher en vain.

Il se souviendra alors que ce diable de Lucien Reymond, toujours attaché à relever l'anecdote tout autant qu'à discourir d'une histoire documentaire dûment étayée par le document, a certainement du parler de cette sente véritablement historique. Ce qui sera :

*Il se forma deux paroisses protestantes, l'une au Lieu, l'autre à l'Abbaye. Elles furent longtemps desservies par le même pasteur, qui résidait dans le bâtiment du couvent. D'ordinaire il se rendait au Lieu en bateau et montait les Roches-fendues par un petit sentier qui s'appelle encore aujourd'hui le Chemin du ministre. Un de ces messieurs se noya en faisant le trajet. Les vastes domaines de l'ancienne Abbaye situés à la montagne et à la plaine, devinrent la*

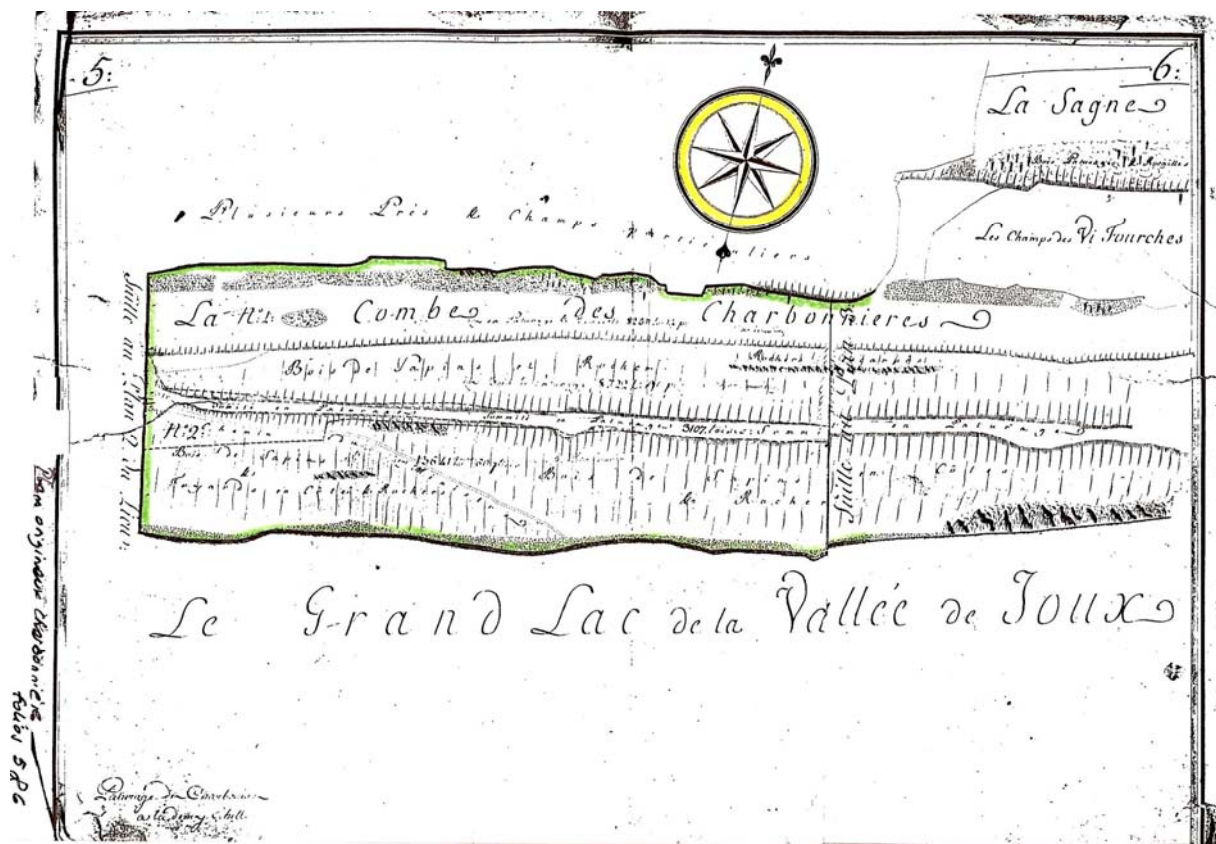
propriété de LL.EE. Parmi ces derniers il y avait des vignes, données jadis pour l'entretien de la chapelle ; d'où résulta pour le nouveau gouvernement l'obligation, où il est encore aujourd'hui, d'entretenir et de réparer le temple de ce village<sup>1</sup>.

Il semble assez normal que nos braves pasteurs, pour s'éviter de la peine, logés dans la cure de l'Abbaye, affrontaient le lac, l'affaire d'une demi-heure dans une barque à rames, pour ensuite monter la côte du Revers par une modeste sente, celle-ci devant les conduire à la grande église du Lieu située à la Combe soit à la Rochettaz, en une dizaine de minutes.

Le ministre diminuait de cette manière plus de la moitié son trajet. Et au lieu de marcher deux heures de temps, n'avait qu'à peine une petite heure de déplacement. Toujours ça de gagné sur une journée dominicale riche en obligations.

Mais de quelle époque date le terme « Chemin au Ministre » ? La carte de l'IGN de la fin du XVIIIe siècle, chemin considéré comme absolument mineur, et surtout n'ayant aucune importance en terme militaire, ne le signale pas.

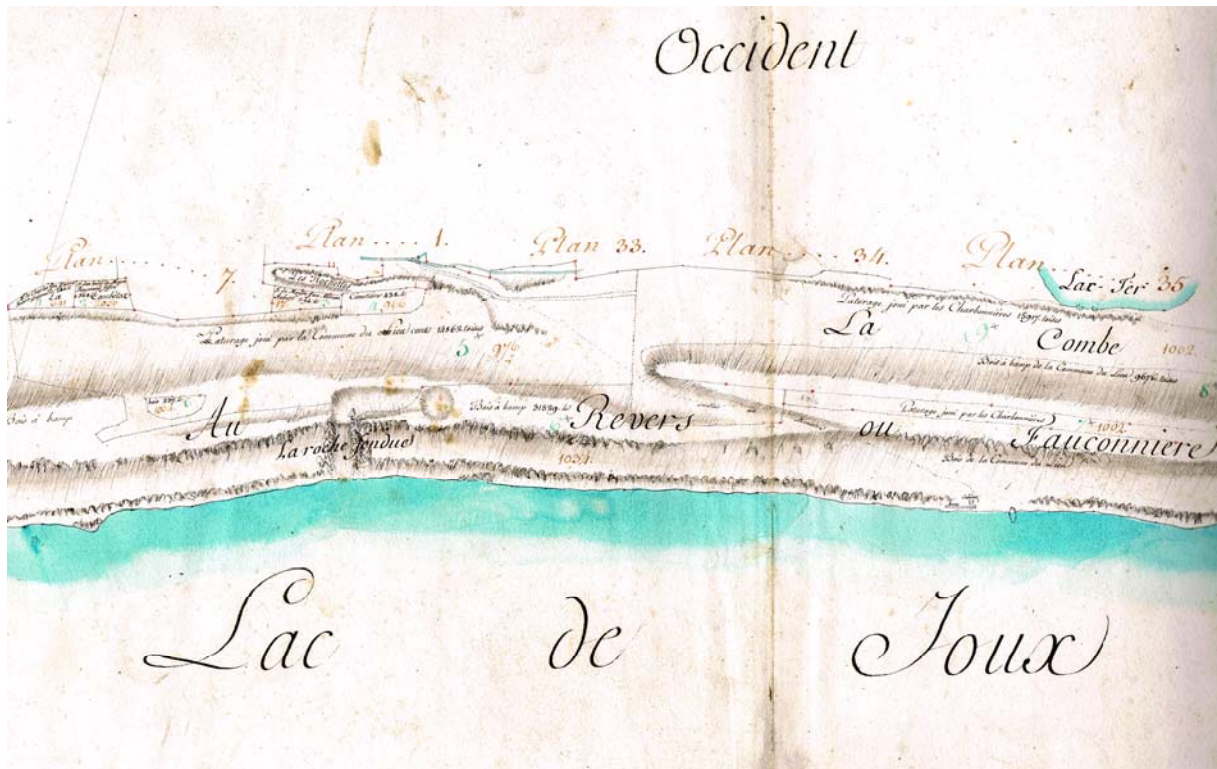
Nous trouvons par contre le dit chemin sur le plan des pâturages communaux de la commune du Lieu de 1792 :



ACV, GAB5

<sup>1</sup> Lucien Reymond, Notice historique de 1864, p. 36.

Le chemin figure aussi sur les plans du cadastre de 1814 ;



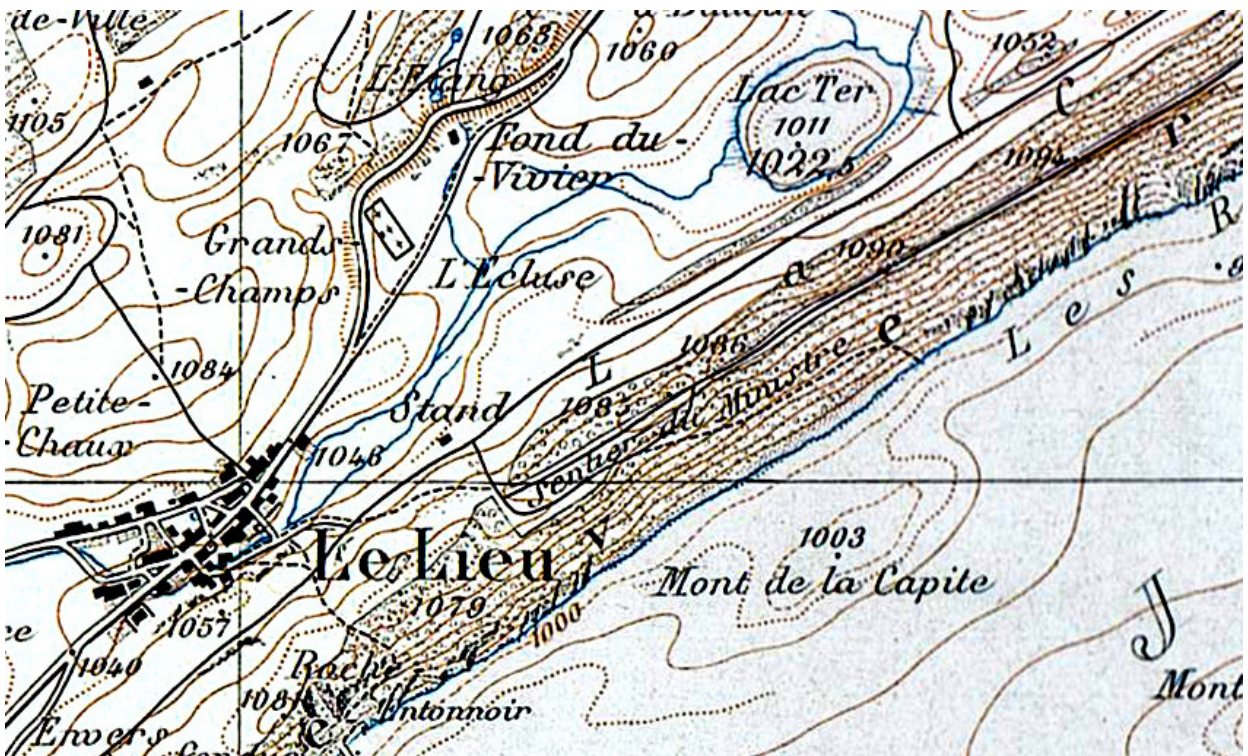
ACL, GAC 6



En agrandissant cette carte, on découvre que l'on avait installé un banc au bord du lac, à l'emplacement où accostait autrefois le ministre, et que d'autre part on y trouvait un petit bâtiment nommé cabinet. Il n'est pas concevable d'imaginer des WC. Il faut très certainement comprendre par là, selon nous, un simple refuge, une cahute où l'on puisse s'abriter en cas de pluie. Est-ce là en somme où venaient parfois se promener les gens du Lieu désireux de sortir de leur « trou » pour avoir accès au lac et à sa lumineuse étendue ?



La carte topographique du canton de Vaud, 1877/1880, témoigne du Sentier du ministre.



La carte fédérale de 1892 de même.

## Une promenade sur le Sentier au Ministre du 23 septembre 2012

Une promenade certes mineure, mais très agréable. Prendre la route du Revers, quitter les dernières maisons et emprunter le chemin de terre sur trois à quatre cents mètres. A la bifurcation prendre à droite le chemin conduisant après quelques descentes et quelques montées au pâturage de la Combe. Après quelques mètres seulement, à votre droite naturellement, voici le départ du Chemin au Ministre. C'est une sente modeste qui descend en pente douce contre le bord du lac que l'on atteint en à peine cinq minutes. Là se trouve toujours un petit banc. On peut admirer le plan d'eau dans toute sa beauté. De l'autre côté, l'Abbaye, dont on aperçoit juste le clocher de la Tour. C'est de là-bas que partait le pasteur avec sa barque, conduit peut-être tout de même par quelque batelier, pour arriver ici, sur cette crique modeste d'où il commençait aussitôt sa montée pour joindre la grande église du Lieu après quelque dix minutes d'une marche modérée.

Le sentier est donc toujours présent après des siècles d'une sage fréquentation, emprunté aujourd'hui surtout par les utilisateurs de la cabane à Minon. Mais la trace de tout promeneur disparaît tôt par le vent, par la pluie, par ces feuilles que l'on a remuées en surface et déjà sèches après quelques minutes.

Ainsi donc le Chemin au Ministre vit, et ne risque surtout pas de disparaître.



Une agréable descente en forêt pour gagner le bord du lac.



Là-bas est l'Abbaye avec sa vieille tour...

Note : en ce qui concerne le pasteur noyé lors de cette traversée, voici ce que dit Auguste Piguet, alors qu'il parle de la grande église de la Rochettaz au Lieu :

*Elle était pourvue d'un simple plancher. Il suffit ainsi d'enlever quelques planches pour ensevelir dans son église le ministre de Veley, décédé accidentellement au premier printemps 1727 (lors d'une traversée du lac, prétend-on)<sup>2</sup>.*

On ne sait pas les conditions de sa noyade. Et comme il était pasteur au Lieu, il y a peu de chance qu'il se soit noyé en traversant le lac pour rejoindre l'Abbaye ou pour s'en revenir. L'affaire, dans tous les cas, reste en suspend jusqu'à plus amples informations.

---

<sup>2</sup> Auguste Piguet, la Grande Eglise de la Rochettaz au Lieu, RHV no 4, 1945, p. 195